





Madame,

nous vous invitons à procéder à l'examen des selles prévu par le programme de prévention des tumeurs de l'intestin (côlon-rectum).

Il arrive souvent que les symptômes de ces tumeurs ne soient pas reconnus. Cet examen permet de relever la présence de sang dans les selles, même lorsque cela ne peut être constaté à l'œil nu. Selon la littérature scientifique, faire cet examen tous les deux ans augmente la possibilité de soin et de quérison.

Cet examen est gratuit, simple et rapide.

Nous vous invitons à venir retirer le pot permettant de collecter les selles :

-----jour horaire lieu-----

Un infirmier vous remettra le pot et vous donnera les instructions pour préparer l'examen chez vous.

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une demande de votre médecin traitant. Il suffit d'avoir cette lettre avec vous.

Si nécessaire, nous vous fournirons un certificat pour justifier votre absence du travail.

Pour déplacer le rendez-vous ou pour toute information, veuillez appeler le 0522/335327 du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00.

Nous enverrons les résultats de l'examen à votre domicile, accompagnés d'une lettre.

Salutations distinguées

Le responsable Dr Romano Sassatelli

Vers. Luglio 2013 Francese